

## LES FRAIS DE SANTE CONTINUENT D'AUGMENTER ET S'ELEVENT A 1 125 € PAR AN ET PAR ADULTE,

Verspieren, troisième courtier en assurances du marché français, analyse pour la deuxième année consécutive, ses plus de 70 millions de données en matière de couverture Santé. Il en ressort que les frais de santé annuels par adulte s'élèvent en moyenne à 1 125 € en 2017 (+ 10 € sur un an), pour un reste à charge de 53,01 % de la facture avant complémentaire santé (+ 1,15 point sur un an).

Après la généralisation de la complémentaire santé dans les entreprises et la mise en œuvre de la réforme des contrats dits responsables, Verspieren constate une hausse des frais de santé pour les Français. Selon les données consolidées par Verspieren, il apparaît que la facture annuelle d'un adulte non couvert par le régime général a augmenté de 0,8 %.

### Le TOP 3 des régions consommatrices

Les dépenses de santé représentent un coût moyen annuel par adulte de 1 125 € pour un reste à charge de 53,01 % (avant complémentaire santé). Cette moyenne nationale masque des disparités régionales qu'expliquent différents facteurs : âge moyen de la population locale, tarifs pratiqués, fréquence d'accès aux soins.

La zone PACA – Corse est ainsi la plus consommatrice de soins médicaux, avec en moyenne 1 188,52 € par an et par personne, en hausse de 18,61 € sur un an. Vient ensuite l'Île-de-France, avec 1 156,35 € par an et par personne (+ 47,41 €). Si la région des Hauts-de-France, avec 1 111,06 € par an et par personne se hisse à la troisième place, elle affiche en revanche une baisse de consommation sur un an de 38,04 €.

#### CONSOMMATION MÉDICALE

COÛT ET RESTE À CHARGE MOYENS EN 2017  
PAR ADULTE ET PAR RÉGION

Source : portefeuille Verspieren  
du 01/01/2017 au 31/12/2017



|   | Coût moyen<br>par adulte | Poids du reste à charge<br>(avant complémentaire santé) |
|---|--------------------------|---|
| AUVERGNE-RHÔNE-ALPES                      | 976,73 €                 | 54,79 %   |
| BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ                   | 932,86 €                 | 49,25 %   |
| BRETAGNE                                  | 864,68 €                 | 50,85 %   |
| CENTRE-VAL DE LOIRE                       | 903,85 €                 | 51,65 %   |
| GRAND EST                                 | 964,40 €                 | 46,56 %   |
| HAUTS-DE-FRANCE                           | 1 111,06 €               | 49,08 %   |
| ÎLE-DE-FRANCE                             | 1 156,35 €               | 59,17 %   |
| NORMANDIE                                 | 956,92 €                 | 50,44 %   |
| NOUVELLE-AQUITAINE                        | 1 083,01 €               | 51,99 %   |
| OCCITANIE                                 | 1 073,17 €               | 50,74 %   |
| PAYS DE LA LOIRE                          | 873,45 €                 | 51,79 %   |
| PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (PACA) - CORSE | 1 188,52 €               | 54,09 %   |
| <b>FRANCE</b>                             | <b>1 125,04 €</b>        | <b>53,01 %</b>  |

« Avec la mise en œuvre des contrats responsables, le reste à charge a explosé notamment sur les consultations hospitalières et médicales, alors que paradoxalement le gouvernement envisage de proposer un reste à charge zéro sur les frais optiques, les prothèses dentaires et auditives des français. L'augmentation du reste à charge va donc souvent concerner les cas les plus graves et les plus coûteux. La souscription d'une sur-complémentaire santé à titre individuel ou via un contrat collectif que pourrait proposer l'employeur va devenir quasi incontournable pour garantir un meilleur remboursement des soins de santé les plus onéreux », note Jean-Philippe Ferrandis, directeur des Assurances de personnes de Verspieren.

## Coût des soins : de grandes inégalités entre régions

Comme en 2016, Verspieren constate sans surprise que l'Île-de-France est la région où les coûts moyens des soins médicaux sont les plus élevés, que ce soit les consultations généralistes comme celles des spécialistes ou les frais d'hospitalisation. Les Franciliens sont également ceux qui ont un reste à charge maximal en terme de poids des dépenses globales de santé avec une hausse constatée de plus de 48 € par rapport à 2016. Le constat est semblable pour la zone PACA-Corse qui comptabilise une augmentation de près de 20 € des dépenses de santé par personne sur 2017.

D'autres régions se distinguent à contrario : les bretons et ligériens sont ceux dont les dépenses sont les moins impactées puisque elles restent en moyenne à plus de 850 euros par an. Pour ne donner qu'un exemple : le prix des prothèses dentaires en Pays de la Loire revient en moyenne à 481 €, alors qu'à Paris il s'élève à 591 €.

L'ensemble des données, région par région, prestation par prestation, peut être adressé sur simple demande auprès du service presse.

### A PROPOS DE VERSPIEREN

Maison-mère du Groupe Verspieren, Verspieren bénéficie du meilleur des métiers du courtage en assurances, porté par sa famille de 22 entreprises. Grâce aux savoir-faire des 2100 collaborateurs du Groupe, Verspieren crée les synergies nécessaires qui garantissent à ses clients les solutions d'assurance les plus adaptées à leurs enjeux. Sa force collective alliée à la puissance financière du Groupe permet à Verspieren d'apporter à ses clients le meilleur de l'assurance, au meilleur prix, en France et à l'international. En 2016, le Groupe Verspieren a réalisé un chiffre d'affaires de 345 millions d'euros.

[www.verspieren.com](http://www.verspieren.com) – [www.groupeverspieren.com](http://www.groupeverspieren.com)

////////////////////////////////////

CONTACTS PRESSE - WE AGENCY

Aymeric Staub 01 44 37 22 18 - [aymeric.staub@we-agency.fr](mailto:aymeric.staub@we-agency.fr)

Elisabeth Pélabon 01 44 37 22 09 - [elisabeth.pelabon@we-agency.fr](mailto:elisabeth.pelabon@we-agency.fr)

////////////////////////////////////